



Les dons font de plus belles rivières !

Un service mécénat en plein développement

Le label “Site Rivières Sauvages” entre dans une nouvelle phase de son développement avec la mise en place d’un service mécénat dédié. Objectif: renforcer l’implication des entreprises dans la protection des dernières rivières à l’état naturel en France. La mission a été confiée à Marie-Pierre Medouga.

Avec 31 rivières labellisées, une gouvernance optimisée et un réseau de gestionnaires des bassins versants plus dynamique que jamais, l’Association du Réseau des Rivières Sauvages (ARRS) lance un appel à collecte de fonds auprès des entreprises.

Protéger les dernières rivières sauvages est en effet la vocation de l’ARRS qui vise le 1% des rivières encore sauvages en France. L’association vient de labelliser trois nouvelles rivières dont l’Alta Noguera Pallaresa en Espagne en juin dernier.

Cette nouvelle dynamique a été confiée à Marie-Pierre Medouga, ancienne présidente de l’ARRS (2019-2022). Attachée de presse de métier puis consultante en Relations avec les publics, elle connaît les enjeux du monde associatif et les attentes des financeurs. Elle est également chargée d’enseignement à l’Université de Cergy, au sein de l’Institut Géosciences, dans le Master 2 RSE-Communication.

« Les financements publics se raréfiant, il est impératif d’intensifier les relations avec les entreprises, particulièrement celles qui ont un intérêt pour l’eau, sa gestion et sa protection », estime Marie-Pierre Medouga.

André Berne et Laurent Degrave, co-présidents de l’ARRS, confirment :

« L’ARRS est gestionnaire du label “Site Rivières Sauvages” et est désormais habilitée à recevoir des dons défiscalisés. À un moment où la protection de l’environnement n’a jamais autant mobilisé les citoyens et citoyennes, l’implication des

entreprises est plus que jamais nécessaire. Au travers de leurs stratégies RSE, elles peuvent influencer concrètement sur la sauvegarde de nos dernières rivières sauvages”.

Pour faire un don ou évoquer une stratégie de RSE :

Contacts :

Marie-Pierre Medouga Consultante Mécénat Tel/whatsApp : 06 22 78 71 38 – agencerp@orange.fr - www.mp-c.eu



Le label « Site Rivières Sauvages » est un outil de conservation des rivières, non législatif, qui reconnaît à la fois la naturalité exceptionnelle d'un cours d'eau et l'engagement des gestionnaires locaux volontaires pour le préserver, en harmonie avec les activités de la vallée.

Le Réseau des Sites Rivières Sauvages rassemble les gestionnaires des 30 rivières labellisées en France. Il offre des espaces d'échange d'expérience, recherche des solutions aux problématiques rencontrées et met à disposition différents outils tel que le programme pédagogique Graines de Rivières Sauvages ou encore des études scientifiques innovantes

Le réseau continue de se développer grâce à une belle dynamique des territoires et au soutien de nombreux partenaires publics et privés.

CONTACTS PRESSE :

Vous voulez en savoir davantage ? Recevoir le dossier de presse ? Interviewer des gestionnaires ?
Marie-Pierre Medouga : 06 22 7871 38 | agencerp@orange.fr

ASSOCIATION DU RESEAU DES SITES RIVIERES SAUVAGES :

Emmanuel Génier, coordinateur du programme : 06.76.30.74.70 | emmanuel.genier@rivieres-sauvages.fr

www.rivieres-sauvages.fr